



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
Marché public de travaux

EXTENSION ET RESTRUCTURATION DE L'ESPACE SPORT ET JEUNESSE (ESJ) A KOUROU

Travaux de Menuiserie

1a. Maître de l'Ouvrage

Mairie de KOUROU
30 avenue des Roches
97 310 KOUROU
Téléphone : 0594 22 31 31
Télécopie : 0594 22 31 30

1b. Mandataire

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès – BP 812
97388 KOUROU CEDEX
Téléphone : 0594 32 10 34
Télécopie : 0594 32 29 95

2. Procédure de passation

Marché à procédure adaptée (MAPA).

Cette procédure fait suite à une déclaration de procédure infructueuse pour cause de défaillance de l'entreprise titulaire des lots Menuiseries Bois et Menuiseries aluminium / Serrurerie.

3. Objet de la consultation

Extension et Restructuration de l'Espace Sport et Jeunesse à Kourou

Le bâtiment existant est situé place des Balourous, en face de l'embarcadère pour les Îles du Salut. Les travaux feront l'objet d'une seule tranche de réalisation.

La présente consultation ne concerne que les lots indiqués ci-après et consiste en la reprise et l'achèvement des travaux suite à la défaillance de l'entreprise titulaire du marché initial :

- Lot n° 03-A : Menuiseries bois
- Lot n° 04 : Menuiseries aluminium / Serrurerie

Dévolution en marchés de travaux séparés pour chacun des lots.

Possibilité est offerte aux candidats de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots.

Les variantes sont autorisées.

4. Délai d'exécution

Le délai global d'exécution des lots est estimé à 4 mois (y compris période de préparation de 2 mois).

5. Date prévisionnelle de début des travaux

4ème trimestre 2022.

6. Conditions de participation

La sélection des candidatures sera effectuée sur la base des critères suivants : capacités professionnelles, techniques et financières (moyens matériels et humains, qualifications professionnelles, références sur prestations similaires, chiffre d'affaires,...) après analyse des dossiers technique et de références. Les candidats ne présentant pas de capacités techniques et financières jugées suffisantes à la réalisation du (des) lot(s) concerné(s) seront écartés.

7. Justificatifs à produire

Les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont listés dans le Règlement de la Consultation.

Niveau spécifique minimal exigé : tel que mentionné dans le Règlement de la consultation.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française, l'unité monétaire utilisée est l'euro.

Avant toute notification, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer un marché devra produire les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, dont la liste est fixée par l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique.

8. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction et dans l'ordre des critères pondérés suivants :

1. Valeur technique ; pondération : 50%
2. Prix ; pondération : 50%

[La visite des lieux est obligatoire ; les modalités en sont fixées dans le Règlement de Consultation au § 3.5\)](#)

9. Modalités de financement / paiement

Financement : fonds propres du Maître d'Ouvrage.

Paiement : délai global de 30 jours, virement bancaire par le Mandataire SIMKO

10. Lieu où l'on peut retirer le dossier d'appels d'offres

Le Dossier de Consultation est disponible gratuitement, sur le profil d'acheteur (plateforme de dématérialisation) de la SIMKO à l'adresse suivante :

<http://simko973.e-marchespublics.com>

11. Adresse où les offres doivent être transmises

Uniquement sous forme électronique (excepté les copies de sauvegarde qui se substitueront, en cas d'anomalie, aux dossiers transmis par cette voie), sur le profil d'acheteur :

<http://simko973.e-marchespublics.com>

12. Date limite de réception des offres

Lundi 11 juillet 2022 à 12h00

Le délai de réponse a été réduit à 15 jours en vertu de l'article R.2161-3 du Code de la commande publique : situation d'urgence simple, s'agissant d'un bâtiment en cours de construction et des deux lots qui concernent la fermeture de celui-ci.

13. Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre

Cent vingt (120) jours à compter de la date limite de réception des offres.

14. Renseignements d'ordre administratif et technique

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront obligatoirement faire parvenir, au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des offres, une demande par le biais du profil d'acheteur.

Une réponse sera alors diffusée en temps utile à toutes les entreprises susceptibles d'être concernées.

15. Procédure de recours

L'instance compétente pour les procédures de recours est :

Tribunal administratif de la Guyane

7, rue Schoelcher – BP 5030

97300 CAYENNE Cedex

Téléphone : 0594 25 49 70

Télécopie : 0594 25 49 71

Courriel : greffe.ta-cayenne@juradm.fr

16. Organes de publication

. BOAMP n° 22-88362

. Plateforme de dématérialisation du Mandataire : <http://simko973.e-marchespublics.com>

. Site www.simko.fr rubrique « Appels à concurrence »

17. Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion

Jeudi 23 juin 2022.